



BETTERAVES

Stade des betteraves : de 50 à 100% de couverture (avec une majorité à couverture.)

Maladies du feuillage : Evolution de la cercosporiose dans l'Aisne.

POIS :

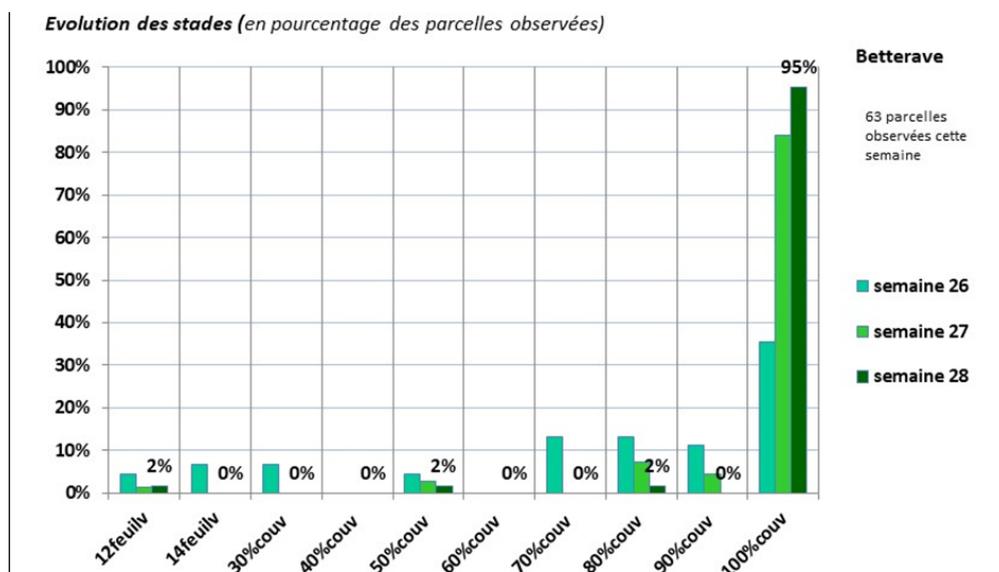
Fin de surveillance tordeuses en pois protéagineux de printemps.

MAIS :

Vol en cours ; Premières pontes de pyrale.

BETTERAVES

63 parcelles observées cette semaine.



95 % des parcelles sont à 100% de couverture du sol.

BIOAGRESSEURS

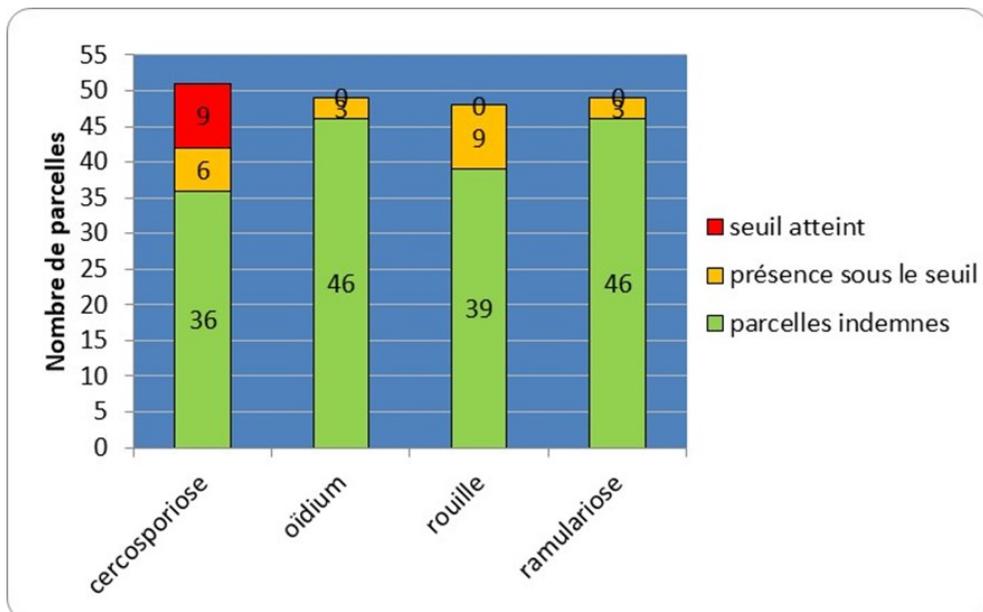
Maladies foliaires

Cette semaine, 9 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose. 7 dans l'Aisne, une dans le Nord/Pas de Calais et une dans la Somme.

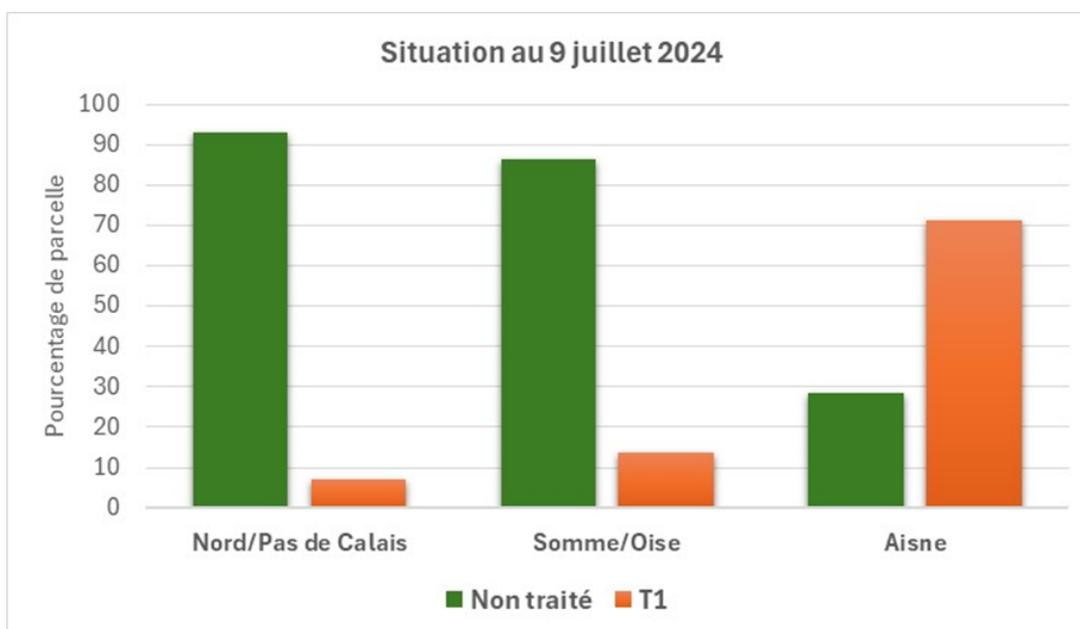
La Rouille, l'Oïdium et la Ramulariose sont signalées dans l'ensemble de la région, sans atteindre le seuil de risque.



Situation des maladies foliaires de la semaine



Répartition régionale du niveau de seuil atteint



A ce jour, la situation des maladies foliaires reste majoritairement sous le niveau indicatif de risque dans le Nord-Pas de Calais, l'Oise et la Somme. A l'inverse, l'Aisne a 71 % de ces parcelles observées dont le premier niveau indicatif de risque est atteint.

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>

Alerte
Pucerons **Maladies** Charançons Teignes

Institut Technique
de la Betterave

Contenu de la carte

La couleur et le texte des points indiquent le nombre de traitements préconisés sur chaque parcelle du réseau de surveillance.
 Les données d'observation sont issues de Vigicultures® et collectées par l'ITB, les services techniques des sucreries et les autres observateurs du BSV. Elles sont actualisées plusieurs fois par jour.
 Le détail de la situation sanitaire des sites d'observation est disponible en survolant les points.

Ressources complémentaires :

- Fiche bioagresseur de l'ITB : [cercosporiose](#).
- Conseils de culture : [tous les conseils de l'ITB](#).
- Rester informé de l'évolution : [s'abonner aux notes d'informations régionales](#).
- Dates préconisées d'arrêt des traitements : [article ITB](#).

♦ Cette carte n'est qu'une assistance à la surveillance, tout traitement doit être précédé d'une vérification du dépassement du seuil dans la parcelle concernée. ♦

Statut des parcelles observées

- T0 seuil de risque maladie non atteint
- T1 seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3
- T4 et plus

Pseudomonas

La bactériose à Pseudomonas est observée dans le réseau, suite aux conditions climatiques pluvieuses du printemps et aux fortes pluies locales. Les symptômes disparaîtront naturellement sans préjudices. Attention à la confusion avec de la cercosporiose, pour celle-ci des pycnides noires sont présentes au centre de la tache.



Bactérie à pseudomonas (photo ITB)



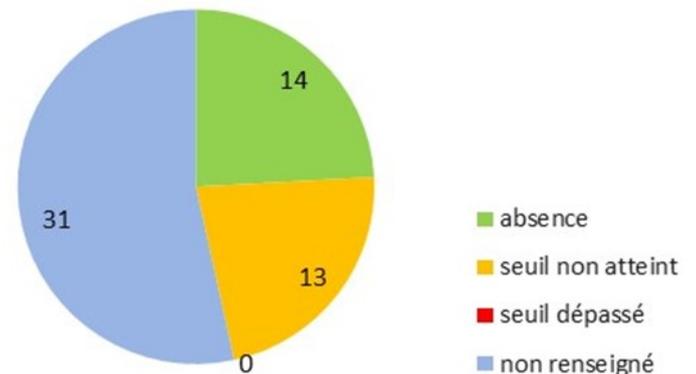
Cercosporiose (photo ITB)

Pégomyies

Cette semaine, la présence de pégomyies est signalée sur 13 parcelles, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots**, à partir de la couverture du sol.

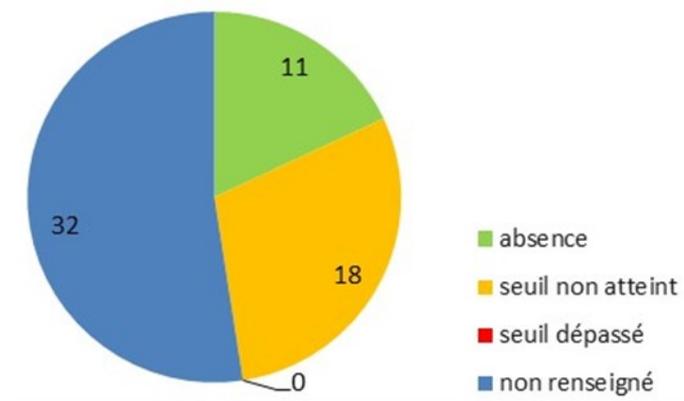


Pégomyies- % de plantes avec galeries



Noctuelles défoliatrices

Noctuelles défoliatrices – Nombre de parcelles avec % de dégâts, chenilles et déjections



La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices baisse sensiblement par rapport à la semaine précédente. Elles sont observées dans 18 parcelles du réseau, contre 22 la semaine dernière. Aucune parcelle n'a atteint **le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes**.

Jaunisse

Les premiers symptômes de jaunisse apparaissent (en faible proportion) sur quelques parcelles de la région.



PROTEAGINEUX

Toutes les parcelles sont maintenant au stade fin de floraison à maturité, même les dernières parcelles semées dans l'Aisne.

Dans la Somme, en moyenne de trois pièges encore relevés : 5 captures en une semaine.

Dans l'Aisne sur le dernier piège actif : 70 captures avec un total sur la saison de 225 ; Ce total ne déclenche pas le seuil « alimentation animale » qui est à 400 captures et marque là aussi la fin de surveillance puisque la parcelle est en fin de cycle.

Pour rappel le seuil est fixé :

- ☞ à 100 captures cumulées en production destinée à la semence ou à l'alimentation humaine.
- ☞ à 400 captures cumulées en production destinée à l'alimentation animale.

Ceci du stade gousses plates du second étage jusque fin floraison +8-10 jours.

MAÏS

17 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 6 à 15 feuilles.

Suivi du vol de la pyrale :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 28 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 14 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 12 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.
- ☞ 2 pièges entre 11 et 15 pyrales

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé		
		Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
MONTBREHAIN*	02110	0	0	0
ROGNY	02140			2
SONS-ET-RONCHERES	02270			7
BESME	02300	0	0	0
CELLES-LES-CONDE	02330		0	14
MONDREPUIS	02500			3
DHUYS ET MORIN-EN-BRIE	02540		4	4
MEZY-MOULINS	02650	1		9
BRUYERES-ET-MONTBERAULT	02860	0	0	8
MAING	59233		0	0
NOURARD-LE-FRANC	60130		0	6
FORMERIE*	60220	0	0	0
ERNEMONT-BOUTAVENT*	60380	0	0	0
PERNES-LES-BOULOGNE	62126	0	22	11
BOISJEAN	62170		0	0
FREVENT*	62270	0	0	1
LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE	62360	0	3	3
FAUQUEMBERGUES*	62560	0	0	0
MILLEN COURT-EN-PONTHIEU	80135		0	0
BELLOY-SUR-SOMME	80310			5
NAOURS*	80260	0	0	0
ALBERT	80300			6
COTTENCHY*	80440	0	0	0
BOVES*	80440	0	0	0
AULT*	80460	0	0	0
TROIS-RIVIÈRES	80500	0	1	2
HORNOY-LE-BOURG*	80640	0	0	0
CANAPLES*	80670	0	0	0

(* : Participation du réseau de piégeage ARC Farm Intelligence)

Suivi des pontes :

Les premières pontes de pyrale sont observées dans la Somme. Sur les deux sites le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Commune	code Postal	Fréquence des Pontes
		Totale
MÉZY-MOULINS	02650	0%
LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE	62360	0%
PERNES-LÈS-BOULOGNE	62126	0%
ALBERT	80300	5%
TROIS-RIVIÈRES	80500	3%
NOURARD-LE-FRANC	60130	0%



Ponte de pyrale « fraîche » sur feuille de maïs (P. LEPOUTRE, SRAL Hauts-de-France)

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une oöplaque est comprise entre 5 et 10 mm.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Evaluation du risque :



Le vol de la pyrale se poursuit. Le nombre moyen de capture est en hausse cette semaine. Il est encore possible d'appliquer des trichogrammes comme méthode alternative de biocontrôle dans les secteurs indemnes de ponte de pyrale.

B

Les trichogrammes doivent être posés dans les parcelles de maïs lorsque le vol de pyrale débute. Il s'agit de micro-guêpes qui pondent leurs œufs dans les pontes de pyrale. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Dans les secteurs où des pontes sont enregistrées, **il est important d'observer les oöplagues de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse"**.

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- ☞ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (trichogrammes).
- ☞ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil indicatif de risque de 10% des pieds portant une ponte.

Le risque pyrale pour 2024 (évalué à l'automne 2023) présente une situation à risque modéré. Seules 8 parcelles dépassaient le seuil de vigilance de 0.5 larve de pyrales par plante et une seule (secteur de Beauvais) atteignait le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante. Globalement, la situation sanitaire des parcelles de maïs est à risque faible (inférieur à 0.5 larve/pied). Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2024** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 04 juin 2024.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, ProtégInovis ; H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Dabeauvais, F. Courteaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyoche Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Termovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

